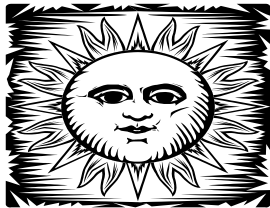


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

## AH, LES VACANCES !

**A**u réseau, ça ne rigole pas avec les vacances : On nous demande, à la mi-décembre, de déposer nos reliquats de 2014 (jusque là, rien d'exceptionnel), puis, dans la foulée, de déposer nos jours de congés pour les vacances d'été 2015, puis, tant que l'on y est, de déposer le second tour, pour l'automne 2015 jusqu'au 2 janvier 2016 !

Et pourquoi pas nous demander de caler dès aujourd'hui, nos vacances pour dans 5 ou 10 ans ? Il est vrai que, dans dix ans, restera-t-il encore un-e guichetier-e en fonction dans les bureaux de poste ? La boîte les aura sans doute mis en perpétuelles vacances d'ici là !

## DELIT D'ENTRAVE = DEPOT DE PLAINTE

**L**e 12 décembre 2014, notre syndicat se présente au centre courrier du Boulay afin d'effectuer une visite de bureau. Nous avons envoyé à la direction locale un courrier mentionnant notre venue plusieurs jours auparavant. A peine arrivés, l'encadrant nous a signalé « que nous n'avions rien à faire ici » et que nous devions partir immédiatement. Suite à ces événements, nous nous sommes rendus à la gendarmerie de Château-Renault afin de déposer plainte contre ce délit d'entrave caractérisé. Ce n'est pas malheureusement la première fois que nous nous retrouvons devant ce genre de problème sur la plaque de Chargé-Amboise.

On reconnaît là la manière particulière de concevoir le « dialogue social » à la DSSC Touraine-Berry. Lorsque vous êtes à FO, vous pouvez débouler n'importe où et n'importe comment dans un bureau pour insulter le secrétaire du CHSCT (à St Pierre-des-Corps par exemple) et lorsque vous êtes à SUD, malgré les textes en vigueur, on nous interdit l'accès aux bureaux. Il faudra que Tibi, l'inénarrable directeur de la DSCC Touraine-Berry, s'explique une fois pour toute sur ce genre de pratiques anti-syndicales. En attendant, on vous laisse juge de ce genre de procédés ...



## ON N'ARRETE PAS LE PROGRES

**C**ertaines PPDC devant se renflouer, ne trouvent pas mieux que de « réfléchir » à sous-louer une partie de leurs locaux à MEDIA-POST. Ce serait peut-être l'occasion d'installer un système de chauffage digne de ce nom et d'éviter aux factrices et facteurs de travailler avec tout ce qu'ils ont de vêtements chauds alors qu'ils sont encore à l'intérieur ! A bon entendeur...

**2015 : Fêtons ça  
au tire-bouchon!**



## «BILAT'» et « recueil de fait » : L'interrogatoire postal

**L**a pratique de l'entretien individuel périodique avec le LN+1 se développe de plus en plus dans les services. D'apparence convivial et sympa : tape sur l'épaule, sourires et plaisanteries, mise en confiance de l'agent, bien conditionné mais seul et dans un lieu à l'écart, il est alors soumis au rappel de ses propres objectifs... Qui sont en réalité toujours ceux de ses supérieurs et pour cause. Le but est de soutirer un maximum d'informations à l'agent soumis. On le fait parler afin de retourner ce qu'il dit au profit des seuls intérêts de la hiérarchie en les justifiant si besoin.

La raison est que seul l'agent qui travaille, connaît les contraintes et détient les solutions pour faciliter le service. La « bilatérale » est tout sauf un moment d'expression équilibré, serein voire privilégié comme on nous le raconte parfois car c'est le chef qui impose le cadre, la méthode et la cadence quand il n'est pas en plus assisté de l'un de ses sbires. La « bilat' » est un outil supplémentaire de contrôle et de flicage de nos patrons dans un contexte de tensions croissantes - Bref le top du management comme l'entretien d'appréciation, de recrutement, présencéo et compagnie.

Individualiser pour mieux régner et casser le collectif qui les effraie.



## REPOS DE CYCLE SUR UN FÉRIÉ

La direction vient d'annoncer aux agents de la distri d'Amboise la modification du calcul des CA.

Le calcul des CA est modifié pour les agents effectuant 35 H hebdo (42 heures et un repos par semaine). Les CA sont désormais de 25 jours au lieu de 30 auparavant. Pas de grand changement, au lieu de poser 6 jours par semaine, les agents n'en posent plus que 5 car la direction prend désormais en compte le jour de repos (jour de repos qui était avant supprimé s'il était dans une période de vacances). Ceci dit, le Bulletin des Ressources Humaines le stipulait déjà dans sa circulaire du 19 avril 2000.

A noter, que si le repos de cycle tombe sur un jour férié, l'employeur a l'obligation de le re-créditer sur le compte de RC. Si tel n'est pas le cas, SUD vous invite à formuler des requêtes à qui de droit pour régularisation sans conditions.

## VU !

Toujours dans le nord du département, une factrice après être partie en préretraite avec un TPS a été obligé de revenir travaillé une bonne quinzaine de jours car ses calculs vus et recorrectés pour sa retraite n'étaient pas bon, tout ça orchestré par sa RH.

Et oui chacun son métier sauf que RH ça ne s'improvise pas c'est nettement plus dur que de passer son temps à surveiller les agents...

Pour ceux qui ont été très méchants!



## LE NOUVEAU CAYENNE !

Il existe un centre courrier où il n'y fait pas bon y travailler. Là-bas le café pris debout devant la machine à café coûte 20 mn de pause à l'agent qui a le malheur d'en prendre un, ce temps est décompté de son dépassement horaire. Avec la mise en place de la nouvelle réorg, les facteurs ne rentrent jamais à l'heure soit 15h15, mais la plupart du temps leur fin de service se situe plutôt vers 16h et bien plus tard pour les rouleurs. Il est de bon ton dans ce bureau de ne pas noter trop de dépassements horaires si vous ne voulez pas vous faire taper sur les doigts.

Alors si vous dépassez de 3/4 h on vous retire 20 mn de pause même si votre café vous l'avez avalé en 3 mn. Il n'y a pas de petites économies.

Là-bas, il ne devait plus y avoir de tournées à découvert, il y en a tous les jours. Il ne fait pas bon d'y être rouleur.

Là-bas il ne fait pas bon d'avoir des enfants en bas âge puisqu'il est impossible de les récupérer à la sortie de l'école alors que la boîte communique sur la conciliation de la vie privée et professionnelle, .

Là-bas, si tu essaies de dire non, c'est une demande d'explication.

Là-bas si tu oses défendre ta mission de service public c'est une demande d'explication.

Parallèlement à cela, à l'Enseigne il y a de l'argent pour financer des séminaires Banque Postale au thème médiéval avec déguisement pour tout le monde, il y a de l'argent pour le PACS spécial DET au Vinci, il y a de l'argent pour le PACS spécial agent à Chambray les Tours, il y a des enveloppes spéciales DET pour chaque bureau et certainement des enveloppes plus conséquentes dont nous n'avons pas connaissance.

Il est quand même mal venu de voir des collègues au courrier souffrir tous les jours puisque la boîte leur a supprimé le droit de travailler correctement et sereinement dans des délais raisonnables et de voir l'opulence de certains. Qu'on arrête de dire que tout est un problème d'enveloppes ou de budget, pour l'instant courrier et enseigne, nous travaillons tous pour la Poste. Ce dont nous étions fiers, nous en avons honte aujourd'hui. Il est insupportable de savoir que des collègues souffrent quotidiennement à cause de restrictions de budget alors que d'autres se palabrent en séminaires, en concert, petits fours, etc.

Là-bas ne se situe pas dans le Grand Nord Canadien mais dans le nord du département où la seule arme de la DET est la répression.

" En revanche, le syndicat que nous devons combattre, c'est SUD, le syndicat qui ne cherche que la lutte "

**François Hollande, 2007**